



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA TOUR NOTRE-DAME

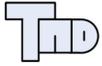
Procès-verbal Réunion du conseil d'administration 21 janvier 2021, 19 h, Réunion virtuelle (Zoom)

Présences : membres du C.A.

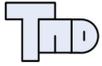
Autres présences: M. Girard et M. Bessadok - Gestion Allumettières

La réunion est présidé par M. Nicholas Girard

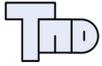
Ordre du jour	Information / Décisions / Recommandations	Action / Suivi
1 - Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 19 h 02	
2 - Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est approuvé.	
3 - Réfection du garage et fréquence des réunions	<p>M. Bessadok fait un résumé de l'avancement des préparations par rapport à la réfection du garage.</p> <p>Béton concept commence de 7h à 17h. La démolition commence chaque jour à 8h.</p> <p>M. Bessadok fait une mise au point du stationnement provisoire et informe le C.A. qu'il a reçu 11 nouvelles demandes pour une place au stationnement Dubé.</p> <p>Le C.A. délibère sur l'option de rembourser le frais de stationnement privé pour les personnes qui ont trouvé des stationnement par leurs propres moyens.</p> <p>Le C.A. accepte de rembourser les frais de ces stationnements jusqu'à 95\$ par place.</p>	



	<p>Mme Jacques propose de voir auprès de l'immeuble gouvernemental la possibilité de louer des places puisque les employés du gouvernement sont en télétravail.</p> <p>M. Bessadok informe le C.A. que le Cepeg de Sacré Coeur a refusé de louer des espaces de stationnement à la tour.</p> <p>Mme Jacques rappelle les membres du C.A. que dans le contrat avec Béton Concept une réunion chaque deux semaines.</p> <p>Mme Papikyan propose de faire une réunion C.A mensuelle et une autre extraordinaire dédiée au garage.</p>	
4 - Système d'incendie et supervision des travaux	<p>M. Bessadok présente le calendrier des travaux du nouveau système incendie.</p> <p>Le C.A. délibère sur le démontage de vieux système.</p> <p>M. Bessadok confirme qu'il va vérifier dans le contrat si le démontage en fait partie.</p>	
5 - Rénovations	<p>M. Girard présente un projet d'une lettre de mise en demeure en rapport avec une copropriétaire qui a installé une laveuse chez elle malgré l'avoir avisé que c'est interdit par la déclaration de copropriété.</p> <p>Le C.A. décide de ne pas envoyer la lettre et de recenser les machines déjà installées dans les logements et de charger un professionnel pour déterminer si les canalisations supportent l'installation de laveuses dans les unités.</p>	



<p>5 - Rénovations</p>	<p>Le C.A. discute le projet de changement des colonnes d'eau.</p> <p>M. Robert propose de donner un mandat de changement des colonnes et obtenir un estimé pour le projet.</p> <p>M. Girard informe les membres que le gestionnaire est entré en contact avec la firme CIMA+ et il suggère de contacter deux autres entrepreneurs et obtenir des offres de service.</p> <p>Mme Jacques fait un résumé du formulaire des travaux de rénovation Mme Papykian et M. Girard proposent d'ajouter sur le formulaire le nom et le numéro RBQ de l'entrepreneur à engager par les copropriétaires.</p> <p>M. Calin soulève le point des heures d'utilisation de la chute des déchets et propose d'envoyer un rappel au résidents.</p>	
<p>6 - Entretien, répartition des tâches et délégation d'autorité</p>	<p>Le point a été reporté à la prochaine réunion.</p> <p>M. Calin demande à M. Bessadok de confirmer que les travaux ont été fait lors de l'envoi des factures aux membres pour approbation.</p> <p>M. Girard confirme que les membres sont le deuxième niveau de vérification et que les factures sont vérifiées en premier lieu par lui même et M. Bessadok.</p> <p>Mme Amy soulève le point de gestion des sinistres et M. Girard confirme qu'il faudrait mieux le discuter lors d'une autre réunion vu sa complexité.</p>	



7 - Varia	Rien n'a été rajouté.	
10 - Date et heure de la prochaine réunion	La prochaine réunion aura lieu le mardi 08 février 2021 à 19 h.	
11 - Levée de la réunion	La réunion est levée à 20 h 50	

M. Calin Lumperdean - Président

Mme Karine Papikyan - Vice-Présidente